



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systemes d'information et services
web - SISW

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes d'information et services web (SISW)

Secteur professionnel : SP6 - Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150009029

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire technologique (IUT) de Vélizy.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle SISW est ouverte depuis septembre 2010. La formation est bâtie autour de trois axes :

- Le développement autour des composants logiciels.
- La configuration de plateformes et de réseaux.
- La gestion de bases de données décisionnelles.

Elle pratique la validation des acquis de l'expérience (VAE) et peut aussi accueillir des candidats en provenance de la formation continue (FC).

Elle forme aux métiers de développeur, intégrateur, analyste d'exploitation, analyste système et réseaux ainsi qu'administrateur de bases de données décisionnelles.

Seule licence professionnelle informatique de l'Université, apporte une sortie professionnalisante aux diplômés universitaires de technologie (DUT info, DUT réseaux-télécom) ainsi qu'aux étudiants de 2^{ème} année de licence (L2 info). Elle intègre également pour une large part des étudiants venant de Brevet de technicien supérieur (BTS).

Cette formation croise d'autres licences professionnelles *Systèmes informatiques et logiciels* de la région Ile-de-France sans être en concurrence directe compte-tenu du vivier potentiel de recrutement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est destinée à permettre à ses étudiants et apprentis de s'insérer professionnellement. Toutefois, le taux de poursuites d'étude de plus de 50 % est à surveiller pour cette jeune formation.

La formation est solide mais pléthorique en unités d'enseignement. Elle gagnerait à s'alléger en se concentrant sur un domaine professionnel de l'informatique. Elle semble construite plus pour accueillir un public le plus large possible que pour placer des professionnels reconnus par les entreprises. Ce manque d'identité est probablement l'une des raisons qui freinent les partenariats professionnels forts. A l'évidence, l'équipe pédagogique a fait également le choix de privilégier les enseignements universitaires par rapport aux périodes professionnalisantes. Elle gagnerait à rééquilibrer ce rapport. Le conseil de perfectionnement mis en place doit jouer pleinement son rôle dans l'évolution de la formation.

Des liens vers le monde économique existent essentiellement *via* les professionnels vacataires et les maîtres de stage et d'apprentissage. Ils sont loin d'être développés à leur maximum et nécessiteraient des partenariats conventionnés. Une réduction du nombre d'heures d'enseignement et une meilleure souplesse de l'emploi du temps universitaire devrait favoriser une implication plus forte des professionnels.

Il s'agit d'une licence professionnelle renouvelée qui doit encore se développer. Elle réussit très correctement dans un milieu économique très favorable et se laisse ainsi de belles marges de progrès.

- Points forts :

- Taux de réussite élevé.
- Formation largement ouverte à l'alternance.
- Taux de placement professionnel satisfaisant pour les étudiants insérés.

- Points faibles :

- Taux de poursuite d'études.
- Programme pédagogique déséquilibré.
- Rotation importante des enseignants professionnels.
- Pas de partenariats professionnels formalisés.
- Pas de cohérence entre les coefficients d'unités d'enseignement et leurs crédits ECTS.

- Recommandations pour l'établissement :

La licence professionnelle SISW devrait mieux définir ses objectifs en ciblant une spécialisation plus précise sans être nécessairement pointue. Actuellement, elle brasse beaucoup de domaines (développement logiciel, administration système et réseaux, administration de BD, conception décisionnelle).

Elle devrait nouer des partenariats professionnels avec des entreprises qui les réclament et fidéliser les professionnels vacataires qui y enseignent.

Les équilibres de crédits ECTS et de coefficients entre les unités d'enseignement de cours et le bloc professionnel (projet tuteuré + stage) devraient être revus.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : LP Versailles 9029

Domaine : STS

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : SISW - Systèmes d'Information et Services WEB

Observation (s) :

Aucune observation